



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Et si vous deveniez Chargé(e) de mission investissements à l'ARS Bretagne ?

Référence PEP : 2021-769858



Profil

- Catégorie A
- Agent CCN de niveau 6 ou 7
- Contractuel de droit public



Conditions

Lieu : Rennes (siège)



Vos missions

En juillet 2020, les conclusions du « Ségur » de la Santé ont défini les 4 principaux piliers de modernisation du système de santé :

- Transformer les métiers, et revaloriser les soignants.
- Définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service de la qualité des soins.
- Simplifier les organisations et le quotidien des équipes médico-soignantes.
- Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers.

La nouvelle politique d'investissements en santé (pilier 2 du « Ségur ») poursuit trois objectifs principaux : assainir la situation financière des établissements de santé qui en ont besoin, favoriser leur investissement courant et faire le pari du futur, en finalisant la transition numérique. A l'échelle nationale, ce plan repose sur une enveloppe exceptionnelle de **19 Md€**.

Pour la Bretagne, **737 M€ seront consacrés aux investissements hospitaliers**. Mobilisés sur 10 ans, **248 M€** seront spécifiquement consacrés à l'assainissement de la situation financière des établissements de santé assurant le service public hospitalier. Par une réduction de l'encours de leur dette, les établissements pourront relancer leur investissement courant. L'ARS consacrera **416 M€** pour accompagner la réalisation de nouveaux investissements immobiliers des établissements de santé.

Au regard de ces objectifs, le(la) Chargé(e) de mission a pour missions :

Au niveau des investissements sur le champ sanitaire et l'expertise des projets immobiliers hospitaliers (Ségur de la santé) :

- En appui du référent/conseiller médical de l'ARS, contribuer à l'analyse des projets d'investissement dans leur dimension médico-soignante et d'organisation de l'offre de soins territoriale.
- Au sein de l'équipe en charge du Ségur de la Santé Investissement / Désendettement, analyser les projets d'investissement afin de sécuriser les hypothèses/scenarii projetés par les établissements de santé : projections d'activité/ recettes, ressources médico-soignantes, plateaux techniques, fonctionnalité et surfaces des projets architecturaux.
- Contribuer à l'analyse du coût des projets, de leur phasage, de leur RSI et de leur impact sur l'exploitation.
- Contribuer à l'analyser des trajectoires financières des projets d'investissement et proposer des mesures correctrices le cas échéant.
- Expertise concernant l'intégration du volet « Performance énergétique » dans les projets d'investissement

Au regard de ces missions, le chargé de mission travaillera en lien avec l'ensemble de l'équipe du Département. Performance/contrôle de gestion, en plus particulièrement avec le chargé du suivi des investissements Ségur. Il sera également en lien avec les autres directions métiers de l'ARS, et notamment la Direction adjointe de l'Hospitalisation, ainsi que les Délégations départementales. Il pourra être amené à travailler en lien direct avec les établissements de santé

Une expérience hospitalière, idéalement sur des missions ayant trait au suivi de projets immobiliers, ou une expérience au sein d'un cabinet de consultant spécialisé Santé, est particulièrement recherchée. Des compétences en matière d'analyse financière / contrôle de gestion en établissement de santé ou gestion de projet sont également attendues.

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Qu'est-ce que le Département performance / contrôle de gestion ?

Le Département Performance/contrôle de gestion, auquel est rattaché le poste, s'organise autour de 2 missions principales :

- L'instruction des états budgétaires des établissements de santé et le suivi d'établissements en Contrat de Retour à l'Equilibre.
- L'instruction et le suivi des projets d'investissements des établissements de santé ; cette mission s'inscrit dans le cadre du plan d'investissement du Ségur de la santé qui consacre en Bretagne 737 millions d'euros aux projets d'amélioration et de modernisation des établissements de santé et met en place de nouvelles modalités de gestion des investissements sanitaires.

Le Département performance et contrôle de gestion est rattaché à la Direction adjointe financement et performance du système de santé et à la Direction de l'hospitalisation, de l'autonomie et de la performance.

Compétences

Savoir :

- Environnement institutionnel et administratif : organisation, missions et fonctionnement des services
- Montages financiers et montage d'opération
- Conception technique et dimensionnement architectural des établissements médico-sociaux
- Maîtrise des principes d'analyse financière des établissements sanitaires
- Réglementation et techniques relatives au bâtiment, à l'urbanisme et à l'architecture
- Droit et procédures des marchés publics

Savoir-faire :

- Conduite de projet
- Concevoir des outils de gestion et des tableaux de bord de pilotage
- Créer et animer un réseau de partenaires
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Formuler des préconisations d'amélioration de la performance
- Synthétiser des informations de nature très différente
- Avoir le sens de l'écoute et du dialogue
- Avoir une vision anticipatrice
- Techniques d'animation de réunion
- Travail en équipe
- Expression écrite
- Expression orale

Savoir-être :

- Sens des relations humaines et du service public
- Capacité d'adaptation et d'autonomie
- Faire preuve de rigueur
- Avoir une force de conviction
- Avoir le sens de la diplomatie
- Faire preuve d'autorité /de positionnement



Conditions particulières

- Déplacement à prévoir dans l'ensemble de la Bretagne en fonction des projets d'investissements immobilier à expertiser/suivre.
- Participation au dispositif d'astreintes administratives sur la base du volontariat

Pour candidater

Vous souhaitez mettre vos compétences au service de l'intérêt général ?

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP (affichée en haut de cette fiche de poste).